

La Citoyenneté chez les tout-petits

« Penser librement pour agir de façon responsable »

(Francisco Ferrer)

Ville de Floirac et FRANCAS de Gironde
Commission « Citoyenneté chez les tout-petits »
Accueil péri-scolaire

Qu'entendons nous par citoyenneté ? Le dictionnaire nous renvoie à la notion de citoyen. Selon le Petit Larousse, il s'agit d'un « membre d'un état, considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques ». L'esprit de ce travail nous amène à proposer la définition suivante de la citoyenneté : **la capacité à vivre en harmonie avec les autres et soi-même, dans un respect mutuel.**

Plus qu'elle n'exprime lors de débats ou d'actions ponctuelles, la citoyenneté se vit au quotidien. Si on y prête attention, on la verra surgir à chaque moment de la vie de l'accueil. Plutôt que d'aborder ce thème chronologiquement, nous le traiterons par différentes rubriques concernant plutôt des attitudes, des valeurs à transmettre et à vivre.

Avant de le évoquer, il nous paraît important de rappeler des idées fondamentales.

a) Le rôle du savoir

Pour être en mesure d'accepter les autres et donc de les respecter, l'enfant doit pouvoir s'accepter lui-même, être bien dans sa peau. Il doit pouvoir découvrir ses propres valeurs : son histoire personnelle, ses valeurs culturelles, ses capacités physiques, intellectuelles. Parallèlement, une place à part entière doit lui être réservée, dans l'acceptation des différences.

Partager l'information, développer la curiosité intellectuelle et toutes les capacités de l'enfant, l'aider à se situer dans son environnement familiale, social, géographique ira donc de pair, et de façon indissociable, avec la découverte de l'autre, et du respect qu'on lui doit.

b) Le rôle de l'animateur

Comment parler de citoyenneté sans aborder le rôle de l'adulte ?

A l'accueil, l'animateur est le référent prioritaire ; ses exemples, son comportement, son intérêt seront la base de l'approche de la citoyenneté. La qualité de la relation qu'il saura établir entre lui et les enfants et entre enfants sera déterminante.

Favoriser et développer « l'esprit de citoyenneté » en prêtant attention au triple respect : des autres, de soi-même et des règles de vie est le point de départ de toute action.

Les différents points que nous allons maintenant aborder pourraient s'intituler :

La citoyenneté, c'est...

1... Le droit à l'expression

Chaque enfant, même le plus timide, a le droit à la parole ; il doit pouvoir dire ce qu'il pense, donner son avis, proposer ; tout cela dans le respect d'autrui.

Des moments de concertation, des réunions d'enfants peuvent être des moments privilégiés de partage et de communication, sans oublier tous les moments informels.

2... Le choix

Dans le groupe, l'enfant est amené à écouter différentes propositions (d'activités, de sorties, etc...) et à prendre position. Au terme d'échange, il pourra peut-être être conduit à remettre en question ses idées de départ. Il découvrira également l'importance du respect des idées d'autrui, et du respect de la décision commune..

3... L'action

L'enfant doit être encouragé à participer, à être acteur : acteur dans les jeux, les activités, mais aussi plus largement acteur de son propre développement. Il sera conduit à prendre des initiatives, des responsabilités, à pouvoir agir seul au sein du groupe, et aller au bout de l'engagement pris.

Etre capable d'agir de manière indépendante, c'est aussi être reconnu tel que l'on est, avoir une place, un statut dans le groupe.

4... La coopération

L'action, même individuelle, est importante : mais la richesse - et la difficulté - de la vie en groupe réside dans la coopération qui peut s'établir ; le partage (des jeux, du goûter,...), le prêt, l'aide apportée à son voisin, seront d'autant d'éléments constitutifs d'une vie de groupe harmonieuse.

Accepter la coopération, c'est accepter sa place dans le groupe, et celle des autres.

5... Le respect

Il se situe à trois niveaux :

- le respect de soi-même : de son intégrité, de ses opinions, de sa culture. S'accepter tel que l'on est, et se savoir accepté ainsi.
- le respect des autres : accepter les différences (physiques, sociales), apprendre la tolérance, écouter l'autre et accepter des idées différentes ; utiliser la politesse, envers les adultes mais aussi entre enfants.
- le respect des règles de vie et du matériel : en l'utilisant de façon appropriée, en participant aux préparatifs, aux nettoyages, aux rangements.

6... Les limites, les règles

Comme dans tout groupe social, l'accueil a un fonctionnement structuré d'où découlent des règles de vie. Il est important d'aider l'enfant à comprendre le sens de ces règles, ce qui l'aidera à les respecter. De nombreuses règles de fonctionnement pourront être discutées et élaborées ensemble. L'enfant a besoin de se trouver structuré et limité par des règles et des interdits qui seront utiles tant pour son développement personnel que pour une vie sociale normale.

Les règles auront leur place dans toutes les activités de l'accueil, et plus particulièrement dans les activités ludiques ; chaque jeu de société a ses règles qu'il importe de suivre pour permettre à chacun d'être au même niveau (ou qui seront modifiées d'un commun accord).

Les jeux de rôles (par exemple les règles de circulation lors de l'utilisation des petits vélos) sont un autre moment privilégié où la notion de règles peut être abordée ; jouer leur transgression permet également une prise de conscience de leur utilité et des conséquences qui peuvent découler d'un non-respect des règles.

De même, lorsque les règles de vie de l'accueil sont dépassées, on pourra parler des conséquences qui peuvent découler d'un non-respect des règles.

De même, lorsque les règles de vie de l'accueil sont dépassées, on pourra parler des conséquences qui peuvent en résulter. Lorsque cela est possible, on pourra également demander à l'enfant de reconstruire ou réparer les conséquences de ses actes.

7... Le conflit

Les conflits entre enfants sont fréquents ; ils participent à l'apprentissage de la citoyenneté : une explication, une réunion de conciliation peuvent se mettre en place.

Savoir et oser affirmer son droit ou sa douleur font également partie de cet apprentissage.

Favoriser l'échange direct entre enfant agressé et agresseur favorisera chez le premier la prise de conscience qu'il existe et qu'il en a le droit, et chez le second la prise de conscience des conséquences de ses actes.

Conclusion

Les points évoqués ne sont bien sûr pas exhaustifs et mériteraient d'être étoffés et développés. Nous souhaitons qu'ils contribuent à une sensibilisation à la notion de citoyenneté, abordable chez les tout-petits déjà.

Le rôle de l'adulte-animateur ressort clairement ; par son comportement, son écoute, ses encouragements et ses explications, la souplesse qu'il saura donner à ses projets en fonction des besoins et des demandes des enfants, il sera un atout majeur dans le développement de « l'esprit citoyen ».